



# PAS TOUCHE À LA RETRAITE À 60 ANS !

Sarkozy, Fillon, le gouvernement, la droite, viennent de subir un désaveu cinglant des électeurs. Leur politique a été rejetée. Le pouvoir doit respecter notre vote, notamment en renonçant à son projet de démantèlement des retraites.

## Le projet de la droite

Deux réformes sont étudiées :

- soit une fusion du régime général avec les régimes complémentaires pour faire un seul grand régime «par points» ;
- soit transformer le régime général et les régimes complémentaires pour mettre en place un système de «comptes notionnels» : les cotisations versées seraient transformées en une retraite par le biais d'un «coefficient de conversion», fonction de l'âge au moment de la retraite et de l'espérance de vie.

Dans ces deux cas, chacun saurait le montant de ses cotisations, **mais personne ne saurait la pension qu'il va toucher le moment venu**. Le niveau des pensions servirait donc de variable d'ajustement (à la baisse) pour équilibrer financièrement les régimes de retraite.

Le pouvoir envisage aussi un recul de l'âge de la retraite (à 62 ans ? mais le MEDEF réclame 65 ans), un nouvel allongement de la durée de cotisation pour tous les régimes (au-delà de 41 ans, le MEDEF réclame 45 ans), une nouvelle modification des règles de calcul pour les fonctionnaires.

**Toutes ces mesures amplifieraient la baisse des pensions. Nous ne l'acceptons pas !**

## Halte à la régression sociale

Les réformes passées de Balladur en 1993 et Fillon en 2003 – passage de 37,5 annuités à 40 ; calcul du salaire de référence sur les 25 meilleures années au lieu de 10 ; indexation des retraites sur les prix et non plus sur les salaires – n'ont pas résolu les problèmes de financement des retraites ... mais **le nombre de retraités pauvres a brutalement augmenté et en tout premier lieu chez les femmes :**

- le taux de remplacement, c'est-à-dire le rapport entre le montant de la retraite et le salaire de fin de carrière, qui était de 78% en 1993, est passé à 72% en 2007 et devrait, selon les prévisions du Comité d'Orientation des Retraites (COR), ne plus être que de 65% en 2020 et de 59% en 2050.
- désormais plus de 42% des nouveaux retraités du régime général ont des retraites tellement faibles qu'ils doivent bénéficier du «minimum contributif» – mécanisme de solidarité interne au régime général – (soit entre 590€ et 645€).
- quant au pouvoir d'achat des retraités il décroche, faute de revalorisation suffisante face à la hausse des prix qui frappe les retraités (nourriture, logement) et à l'augmentation des dépenses de santé (forfaits, déremboursement, mise en cause des affections de longue durée).

[www.lepartidegauche.fr](http://www.lepartidegauche.fr)

## Assez de mensonges et de dramatisation

Oui, l'espérance de vie a progressé : 18 années de vie gagnées pour les hommes depuis la Libération, un peu plus de 19 pour les femmes. C'est une bonne chose ! Bien sûr cela augmente le nombre de personnes âgées et donc de retraités. Mais il faut arrêter de dramatiser notre situation démographique, actuelle et future, alors qu'elle est bien meilleure que chez nos voisins qui connaissent une natalité beaucoup plus faible. Ce qui compte surtout c'est le rapport entre le nombre de retraités et le nombre de cotisants. C'est donc la situation de l'emploi qui est essentielle. Ainsi le manque à gagner dû à la crise (pertes d'emplois et de cotisations) peut être évalué à 4 milliards d'euros. **La lutte contre le chômage par une politique ambitieuse de l'emploi est une réponse essentielle au déficit des régimes de retraite.**

Le déficit du régime général est une réalité qu'il faut apprécier à sa juste mesure : 5 milliards en 2008 ; 8 milliards en 2009 ; autour de 10 milliards en 2010 (ce creusement est estimé conjoncturel par le COR du fait de la crise économique). Le COR a aussi estimé que, tous régimes confondus, le déficit serait de l'ordre de 1% du PIB (soit un peu moins de 20 milliards d'euros d'aujourd'hui) en 2020 et de 1.7% en 2050. Effacer le déficit actuel peut se faire par la suppression du bouclier fiscal qui protège les plus riches. Au-delà, les 20 milliards nécessaires à l'équilibre financier en 2020 peuvent être trouvés par l'augmentation des cotisations patronales et l'élargissement de leur assiette (annulation des exonérations patronales inutiles, surcotisation sur les emplois précaires et à temps partiel, cotisation sur les dividendes des actionnaires, etc).

Ce ne sont pas des sommes introuvables quand on sait les milliards subitement trouvés pour «sauver les banques». **Cela suppose d'imposer une autre répartition des richesses entre les revenus du travail et les revenus du capital.**

## Les mesures défendues par le Parti de Gauche

- **garantir le droit au départ à 60 ans** et permettre à celles et ceux qui ont des carrières longues de partir à taux plein, même avant 60 ans et pour cela refuser l'allongement des durées de cotisation.
- **assurer un taux de remplacement moyen d'au moins 75 % du salaire** et pour cela revenir au calcul des retraites sur les 10 meilleures années et à l'indexation des retraites sur les salaires.
- **faire en sorte qu'aucune retraite ne soit inférieure au SMIC.**

**Face aux attaques du gouvernement et à sa volonté d'imposer un recul social généralisé, l'unité d'action de toutes les forces sociales et politiques progressistes est nécessaire.**



Nom ..... Prénom .....  
Adresse ..... Ville .....  
Tél ..... Email .....

- Je soutiens les actions du Parti de Gauche     Je souhaite être informé-e des activités du Parti de Gauche  
 Je souhaite rejoindre le Parti de Gauche     Je verse un don de ..... euros

à l'ordre de l'AFPG pour soutenir les campagnes du Parti de Gauche

À retourner à :



63, avenue de la République • 75011 Paris